

Procès Verbal de l'assemblée générale du CIANE 20 janvier 2018, Paris

Ordre du jour

- Approbation du rapport moral et présentation des activités de l'association.
- Approbation du rapport financier présenté par la trésorière.
- Fixation des cotisations pour l'année 2018
- Candidatures et élection du CA

| Associations présentes. | Pouvoir |
|--|---|
| Accueil Naissance | Arbre à bébés (AABB) |
| Alliance Francophone pour l'accouchement respecté (AFAR) | Association Césarine |
| CALM | Association Naitre et Grandir |
| Bien Naitre et Grandir (BNG) | APSEF |
| Bien Naître Lyon | Centre Nascita Montessori du Nord, CNMN |
| Bien Naître Nantes | Choisir Naitre et Grandir |
| CDAAD | Coccinelle |
| La Leche League France | Femmes / Sages-Femmes |
| PaMaNa Pontoise | La Cause des Parents |
| | LeA V.I.E |
| | Maisounaiton |
| | Maman Blues |
| | Mettre Ô Monde (MÔM) |
| | Nais'sens & Parents |
| | Parent simplement |
| | SafeTestsforLife - STL |
| | Simplement Parents |
| | Société d'Histoire de la Naissance |
| | Timéo et les Autres |

Soit 28 associations sur un total de 33 associations adhérentes.

1) Présentation des activités de l'association et approbation du rapport moral 2017

Un hommage est rendu à Chantal Ducroux Schouwey, décédée en octobre 2017. Après son décès, il a été décidé de partager la présidence avec 4 co-présidentes, ce qui s'avère un choix judicieux notamment dans cette période d'intense activité.

Les activités ont fait l'objet d'une présentation (voir rapport en annexe). Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des associations présentes et représentées.

2) Présentation et approbation du rapport financier 2017

Le rapport financier préparé par la trésorière (voir annexe) est approuvé à l'unanimité des associations membres présentes et représentées.

3) Fixation des cotisations 2018

Après discussion, il est décidé à l'unanimité de maintenir les cotisations au niveau de 2017.

Montant minimum: - de 30 adhérents: 20€; de 30 à 49 adhérents: 40€; de 50 à 99 adhérents: 50€; de 100 à 199 adhérents: 70€; de 200 à 499 adhérents: 100€; au delà de 500 adhérents: 150€

4) Points d'administration

Madeleine Akrich devant déménager au mois de février, il est décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 40 rue Chanzy, 75011 Paris. L'adresse de gestion est modifiée de même pour correspondre au siège social.

Les statuts sont modifiés en conséquence : à la place de « Le siège social de l'association est fixé au lieu de résidence de la secrétaire » (Article 1), figurera la phrase suivante : « le siège social de l'association est fixé à Paris. »

5) Election du conseil d'administration

Candidates : Lucie Adalid, Madeleine Akrich, France Artzner, Françoise Bardes, Catherine Bernard, Paule Boufferet, Hélène Carrère, Anne Evrard, Soizic Guérin-Cauet, Céline Frémont, Nour Guerroudj, Séverine Guillard-Darque, Anne Loirette, Emmanuelle Phan, Barbara Strandman.

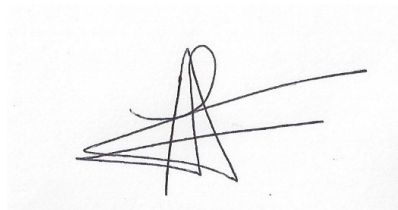
Ne sont pas candidates : Karine Baudoin, Sophie Maurin Bourdil, Aurélie Serry.

Toutes les candidates sont élues à l'unanimité des associations présentes et représentées.

Fait à Paris le 20 janvier 2018



Anne Evrard
Co-présidente



France Artzner
Co-présidente



Paule Boufferet
Co-présidente